



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2010

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 1<sup>er</sup> novembre 2010, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

M. le conseiller Christian Bélisle (maire de La Macaza) est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

Mmes Nicole Bouffard, trésorière, et Sophie LaBeaume, directrice adjointe du Service des loisirs et de la culture, ainsi que M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, sont également présents.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h00.

035/01-11-10-A

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2010

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Acquisition d'une génératrice et appropriation de surplus accumulé (résolution numéro 016/29-03-10-A)

#### **C Gestion administrative**

1. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil
2. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération

#### **D Contrats et appels d'offres**

#### **E Avis de motion**

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2010

- H Transport routier
- I Hygiène du milieu
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire
- K Loisirs et culture
- L Divers

### Période de questions du public

- M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

### ADOPTÉE

036/01-11-10-A

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération du 5 juillet 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

### ADOPTÉE

### Période de questions du public

Aucun citoyen n'est présent.

### GESTION FINANCIÈRE

037/01-11-10-A

### ACQUISITION D'UNE GÉNÉRATRICE ET APPROPRIATION DE SURPLUS ACCUMULÉ

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De remplacer l'avant-dernier paragraphe de la résolution numéro 016/29-03-10-A par le paragraphe suivant :

« D'autoriser l'acquisition d'une génératrice pour l'Agglomération de Rivière-Rouge chez « Cummins Est du Canada SEC » au montant net de 19 283,71 \$ incluant les taxes et l'installation. ».

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2010

### GESTION ADMINISTRATIVE

#### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les membres du Conseil suivants ont déposé une déclaration de leurs intérêts pécuniaires :

Mme Déborah Bélanger, mairesse  
M. Yves Sigouin, conseiller  
M. Normand Gravel, conseiller  
M. Denis Lacasse, conseiller  
Mme Diane Gargantini, conseillère  
M. Normand Girouard, conseiller  
M. André Tremblay, conseiller  
M. Christian Bélisle, conseiller.

038/01-11-10-A

#### RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION

La mairesse, Mme Déborah Bélanger, livre son rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération.

Chères Riverougeoises et chers Riverougeois,

À quelques semaines de la fin de l'année fiscale en cours et de la présentation des prévisions budgétaires de l'année suivante, nous vous présentons le portrait financier de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

Les états financiers de la Ville de Rivière-Rouge (ville centrale) indiquent un surplus de 255 453 \$ pour l'exercice 2009. Ainsi, au 31 décembre 2009, Rivière-Rouge possédait un surplus accumulé non affecté de 269 891 \$, incluant le surplus de l'exercice 2009. Pour ce qui est de l'exercice en cours, nous anticipons un léger surplus au niveau des revenus et des dépenses.

Les états financiers de l'Agglomération de Rivière-Rouge indiquent un surplus de 11 993 \$ pour l'exercice 2009. Ainsi, au 31 décembre 2009, l'Agglomération possédait un surplus accumulé non affecté de 86 723 \$, lequel inclut le surplus de l'exercice 2009. Pour l'exercice en cours, nous prévoyons terminer en équilibre au niveau des revenus et dépenses.

Le Conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge et celui de l'Agglomération auront à élaborer au cours des prochaines semaines, un budget qui devra établir les revenus et les dépenses inhérents aux compétences de proximité et d'agglomération qu'il doit exercer. Il s'agit encore cette fois-ci d'un exercice budgétaire qui exige beaucoup de discernement puisqu'il faut faire preuve de diligence pour bien répartir les revenus et dépenses de proximité et d'agglomération.

Dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations, la Ville et l'Agglomération de Rivière-Rouge ont réalisé les principaux travaux suivants :

#### Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- ❖ Achat de deux camions servant d'unité d'urgence au Service de sécurité incendie secteur La Macaza et secteur Sainte-Véronique
- ❖ Achat d'une génératrice
- ❖ Achat d'équipements de sauvetage en espace clos



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2010

- ❖ Achat d'un système de mousse

### Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- ❖ Finalisation des travaux de revitalisation du centre-ville sur la rue L'Annonciation en partenariat avec le ministère des Transports du Québec
- ❖ Remplacement du balai de rue et d'une niveleuse
- ❖ Mise en opération de la station de pompage et raccordement au réseau d'aqueduc dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Début du processus de refonte des outils d'urbanisme
- ❖ Installation de clôtures au camping du secteur Sainte-Véronique
- ❖ Installation de clôtures à la plage du secteur Sainte-Véronique
- ❖ Réfection de ponts et chemins.

Je tiens à vous informer qu'il y aura un nouveau rôle d'évaluation triennal pour les années 2011-2012-2013.

### **En 2011, nous prévoyons nous consacrer aux projets suivants :**

- ❖ Bonification des communications
- ❖ Amélioration du site web de la Ville
- ❖ Mise en place d'une politique familiale
- ❖ Production d'un plan général de développement économique
- ❖ Achèvement des travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
- ❖ Ajout d'une station de surpression pour l'eau potable
- ❖ Agrandissement du garage municipal dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Mise en application des nouveaux règlements d'urbanisme
- ❖ Améliorations du réseau routier
- ❖ Adoption du nouveau plan d'urbanisme et des règlements afférents.

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2011 dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Le salaire des élus municipaux se détaille comme suit :

**Maire :** Salaire imposable annuel de 39 241 \$ et allocation non imposable de 14 759 \$;

**Conseiller :** Salaire imposable annuel de 12 000 \$ et allocation non imposable de 6 000 \$;

**Maire suppléant :** Salaire imposable mensuel supplémentaire de 333.33 \$ et allocation non imposable de 166.67 \$.

Tel que requis par la Loi, je dépose au bureau de la greffière pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclu depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Le présent document est présenté en conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

**Déborah Bélanger, mairesse;**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2010

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De publier le présent rapport dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

**ADOPTÉE**

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

039/01-11-10-A

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h05.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE ADJOINTE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Lise Cadieux**